



# Le Cham'info



Bulletin d'informations de Chamarande

Mercredi 22 juin 2022

## Bilan du changement de sens et zone bleue

Plusieurs accrochages ou grosses frayeurs ont fait que depuis de nombreuses années un changement de sens était évoqué. Il devenait donc nécessaire de sécuriser principalement le carrefour entre la rue des Vignes blanches, la rue des Frères Bolifraud et la rue de la Croix Boissée. Par ailleurs, le carrefour entre la rue des Écoles et la rue du Commandant Maurice Arnoux voyait souvent des voitures, venant d'Étréchy, entrer dans la rue des Écoles et couper la route à celles venant du pont.

L'étude menée depuis quelques mois a permis une réflexion globale sur la circulation et le stationnement dans toute cette partie de Chamarande. Différentes problématiques ont ainsi pu trouver une solution.

➤ **Le changement de sens de circulation entre la rue des Frères Bolifraud et la rue des Écoles** s'est fait avec le soutien des forces de police (gendarmerie de Lardy et police intercommunale). La Communauté de Communes Entre Juine et Renarde, le service de collecte des ordures ménagères et la société de transport scolaire ont été associés à cette réflexion. Aucune réserve n'a été émise de leur part.

De très fréquents passages de vos élus dans les rues concernées ont permis d'observer la circulation avec ce nouveau sens. Nous avons constaté qu'il y a beaucoup moins de passage dans la rue des Frères Bolifraud et la rue de la Victoire car la circulation s'est reportée sur la rue des Vignes Blanches ainsi que nous l'avions souhaité. Les chicanes réalisées en alternant le côté des places de stationnement permettent de réduire la vitesse.

L'ajout d'un coussin berlinois et d'une chicane rue des Écoles a de même permis de réduire la fréquentation et la vitesse de cette rue.

La visibilité est bonne au niveau des stops à la sortie de ces deux rues.

Les six places dépose-minute créées au niveau du plateau sportif montrent qu'elles sont largement utilisées aux horaires d'entrée et sortie des écoles. Le bas de la rue de la Victoire se trouve ainsi libéré des voitures qui gênaient le car scolaire. Nous incitons les parents à les utiliser également pour chercher les enfants à la garderie au lieu de stationner hors emplacement rue des Frères Bolifraud. Ces places dépose-minute permettent également d'attendre les passagers du RER.

Au niveau du plateau sportif, une place PMR sera également ajoutée pour desservir les deux écoles.

➤ Avec les riverains qui en ont fait la demande, vos élus ont cherché à **optimiser les emplacements de stationnement** pour en conserver le maximum tout en permettant aux habitants de rentrer leur véhicule sans être gênés.

Nous tenons à remercier vivement les chamarandais qui font maintenant l'effort de rentrer leur véhicule et également ceux qui ont consenti à quelques manœuvres pour permettre de garder ces chicanes précieuses pour diminuer la vitesse.

➤ **La mise en zone bleue aura lieu dès le mois de juillet**, dans la continuité du projet qui avait déjà passé le centre-village en zone bleue. Son but est d'envoyer les utilisateurs de la gare et les visiteurs du Domaine départemental se stationner dans les parkings prévus à cet effet. De plus, de futures constructions, principalement sur Mauchamps mais aussi sur Torfou, auraient amené encore plus d'usagers de la gare à stationner dans ces rues.

Afin de régler d'éventuels ajustements de dernière minute, un passage de vos élus est prévu mercredi 29 juin à partir de 17h dans les rues concernées.



# Mandalisme sur les plaques de rues

Dans la nuit 17 au 18 juin, plusieurs plaques de rues, récemment installées, ont été arrachées et déposées devant la porte de la mairie. De nombreuses autres ont été dégradées sur leur emplacement. Un mot était posé devant la mairie critiquant le "plastique" utilisé, ainsi que le changement de sens de circulation. Monsieur le Maire a porté plainte à la gendarmerie de Lardy pour dégradation du bien public. La lâcheté de ce comportement est inadmissible. Les plaques sont en aluminium, matériau écologique car recyclable. Elles ont un coût bien plus abordable pour le budget de notre commune que des plaques émaillées qui sont cinq à dix fois plus chères. Cependant, le nombre de plaques à refaire et à reposer est important. C'est un budget qui ne pourra pas être employé pour d'autres projets dans le village. Nous regrettons que les murs des particuliers aient ainsi été dégradés.



## Préparez l'été en toute sérénité

- Informez votre **entourage** (famille, voisins...) de votre départ en vacances ;
- Faites relever votre **courrier** par une personne de confiance car une boîte aux lettres remplie de courriers révèle une absence prolongée ;
- Votre domicile doit **paraître habité** tout en étant sécurisé : vous pouvez créer une illusion de présence à l'aide d'un programmeur pour la lumière, par exemple ;
- Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les **réseaux sociaux** et veillez à ce que les enfants en fassent de même ; évitez de diffuser des **photographies** en temps réel du lieu de villégiature qui pourraient attirer les personnes ayant de mauvaises intentions ;
- Signalez votre absence à la **police inter-communale** située au 4 boulevard des Lavandières à **Étréchy** par téléphone au 01 69 78 32 96 ou par mail : [pm@ccejr.org](mailto:pm@ccejr.org), ainsi qu'à la gendarmerie nationale de Lardy au 01 60 82 60 03. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile lors de leur patrouilles : c'est l'« Opération Tranquillité Vacances », elle est gratuite. Faites votre demande plusieurs jours avant votre départ.
- Soyez attentifs et bienveillants : la **solidarité de voisinage** est primordiale !

OPÉRATION  
TRANQUILLITÉ  
VACANCES



## Brocante sur le terrain communal le 28 août

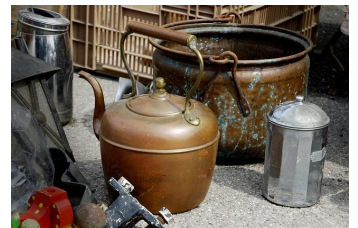
Elle se tiendra dimanche 28 août sur le terrain communal, route de Chagrenon.

Tarif : 5€ le mètre linéaire pour les chamarandais, 7€ pour les extérieurs

**Pour vous inscrire**, envoyez à : Groupe Mach 4

8 ruelle aux Anglais - 91580 Auvers-Saint-Georges (tél : 07 68 83 99 56)

- un chèque de caution de 20€
- la photocopie d'un justificatif de domicile et de la carte d'identité
- votre règlement



## Etat civil

### Bienvenue à

Loïc BOURGERON VOGEL  
né le 15 mai 2022

### Tous nos vœux à :

Tiphène CONCA et Xavier ARMELINI mariés le 21 mai 2022  
Lydia GILBERT et Brice JALET mariés le 3 juin 2022



Entre **Juine**  
et **Renarde**

**Directeur de la publication** : Patrick de LUCA

**Rédaction et mise en page** : Isabelle BAETE

**Impression** : Mairie de Chamarande

2 place de la Libération 91730 CHAMARANDE

n°ISSN 2781-3266

Imprimé sur du papier recyclé [Ne pas jeter sur la voie publique](#)

